



VOL. 2, N°1,
JUILLET 2022

REVUE CONGOLAISE DES
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES (RECOSH)

COVID-19 ET QUESTIONNEMENTS EN SCIENCES HUMAINES.

*Regards croisés sur l'expérience congolaise
aux premières heures de la pandémie en Afrique*

Editorial
Ivon Mingashang

Le droit à la liberté de circulation des
personnes à l'épreuve des mesures de lutte
contre la pandémie de la Covid-19 en RDC
Jimmy Kamunga

L'état de fragilité des provinces de la RDC
face à la pandémie de Covid-19.
Le cas du Kasai-Central
Grégoire Ngalamulume T.

Communication des pouvoirs publics
congolais en contexte pandémique :
quelle évaluation au cœur de la crise
de la Covid-19 ?
Bobo B. Kabungu

Analyse et prospective de la réponse
de la politique monétaire en RDC
face à l'incertitude de la Covid-19
Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi

Covid-19, cancer de la croissance mondiale et économie congolaise.
Notes d'analyse du Département de Recherche en Economie et Finances
Bobo B. Kabungu

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES
(COJHUSS)

ISSN : 2957-6358

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162

**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

**COVID-19 ET QUESTIONNEMENTS EN
SCIENCES HUMAINES.**

*Regards croisés sur l'expérience congolaise
aux premières heures de la pandémie en Afrique*

**CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES**

COJHUSS

Volume 2, N°1, janvier - juillet 2022

Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH)
33, Avenue Comité Urbain, Kinshasa/Gombe.
Tél. : +243 999 572 549/829902039
Email : recosh@cresh-rdc.org. B.P. : 3474 Kinshasa I.

Numéro thématique coordonné par Bobo B. Kabungu
Publié par le CRESH avec l'appui de l'ONG ICEBERG

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162
République Démocratique du Congo
© Tous droits réservés au CRESH.
Volume 2, N°1, janvier - juillet 2022

**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

Editorial
Ivon Mingashang

**Le droit à la liberté de circulation
des personnes à l'épreuve des mesures
de lutte contre la pandémie
de la Covid-19 en RDC**

Jimmy Kamunga

**L'état de fragilité des provinces de la RDC
face à la pandémie de Covid-19.**

Le cas du Kasai-Central

Grégoire Ngalamulume T.

**Communication des pouvoirs publics
congolais en contexte pandémique :
quelle évaluation au cœur de la crise de la
Covid-19 ?**

Bobo B. Kabungu

**Analyse et prospective de la réponse
de la politique monétaire en RDC
face à l'incertitude de la Covid-19**

Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi

Covid-19, cancer de la croissance mondiale et économie congolaise.
Notes d'analyse du Département de Recherche en Economie et Finances
Bobo B. Kabungu

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES

COJHUSS

Volume 2, N°1, janvier - juillet 2022

INSTANCES ÉDITORIALES

Comité Editorial	Ivon Mingashang, <i>Editeur responsable pour le compte du CRESH</i> Bobo B. Kabungu, <i>Directeur de publication</i> John Poté Wembonyama, <i>Directeur exécutif</i>
Comité de Rédaction	Bobo B. Kabungu, <i>Rédacteur en chef</i> John Poté Wembonyama, <i>Rédacteur en chef adjoint</i> Vicky Elongo Lukulunga, <i>Rédacteur</i> John Safari Bigarura, <i>Secrétaire de rédaction</i> Roger Bakemo Ituko, <i>Assistant de rédaction</i> Mboma Luzembo, <i>Infographe</i>
Comité Scientifique	Joseph Kazadi Mpiana Macaire Munzele Adolphe Kilomba Sumaili André Luhasa José Mangalu Agbada José Mvwezolo Bazonzi Justin Okana N'siawi Lebun Ghislain SJ Tshikendwa Matadi André L. Abraham Wufela Yaek'olingo Gustave Beya Siku Moïse Cifende Kaciko Albert Essanga Tonogo Dieudonné Kaluba Dibua John Poté Wembonyama Ivon Mingashang Bobo B. Kabungu Piaget Mpoto Balebo Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela Jean-Pierre Mbwebwa Kalala Jean-Paul Segihobe Bigira Vicky Elongo Lukulunga Alphonse Miema Bongo

SOMMAIRE

Instances éditoriales	
Editorial	8
In memoriam	15

Articles phares

- Le droit à la liberté de circulation des personnes à l'épreuve des mesures de lutte contre la pandémie de la Covid-19 en RDC (*Jimmy Kamunga*) 19
- Communication des pouvoirs publics congolais en contexte pandémique : quelle évaluation au cœur de la crise de la Covid-19 ? (*Bobo B. Kabungu*) 47
- L'état de fragilité des provinces de la RDC face à la pandémie de Covid-19. Le cas du Kasai-Central (*Grégoire Ngalamulume T.*) 67
- Analyse et prospective de la réponse de la politique monétaire en RDC face à l'incertitude de la Covid-19 (*Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi*) 93

Notes d'analyse du Département de Recherche en Economie et Finances

- Covid-19 et cancer de la croissance mondiale : Quelle thérapie économique pour une Afrique résiliente ? (*Bobo B. Kabungu*) 127
- Propagation de la Covid-19 à l'échelle planétaire : Quel impact sur l'économie congolaise ? (*Bobo B. Kabungu*) 139

Charte éditoriale	147
-------------------	-----

EDITORIAL

La pandémie de la Covid-19 a arrêté le temps à travers la Planète. Tout est resté quasiment figé pendant près de deux ans, comme si le monde était entré en hibernation. Des millions de commerces ainsi que de restaurants, aussi bien au nord qu'au sud de la Terre, avaient fermé et autant de voyages furent annulés. Bref, les échanges de biens et de services avaient pris un coup et le tourisme s'était effondré, avec toutes les conséquences sur les plans économique et social. Par ailleurs, les mesures de distanciation (port obligatoire du masque, salutations éloignées ou par le coude, confinement...) ont détendu les liens sociaux, pourtant déjà affectés par le rythme de vie à l'occidental (boulot – métro – dodo).

Cette situation a eu de nombreuses conséquences sur l'économie mondiale et tous les pays, sans exception, en ont ressenti le coup, d'une manière ou d'une autre. Plusieurs conférences scientifiques à travers le monde suivies de nombreuses publications ont porté sur l'étude de cette pandémie, avec une attention particulière réservée à la santé publique et à l'économie. Si, en RDC, plusieurs hommes et femmes de science s'y sont intéressés, l'édition de Congo-Afrique de juin-juillet-août 2020 intitulée « Spécial Covid-19 » demeure l'une des références de la littérature sur les conséquences socioéconomiques, politiques et culturelles de l'une des pires épidémies du siècle en RDC et en Afrique et dont le mérite aura été de suggérer, très tôt, des leçons à tirer, sur la base de 25 articles.

Le présent numéro de la Revue congolaise des sciences humaines et sociales se propose de raviver le débat sur cette crise sanitaire aux multiples dimensions, même si elle n'est plus à la une des préoccupations. Aussi, les articles phares qu'il contient abordent-ils des questions laissées, jusqu'ici, en suspens. C'est notamment (i) le droit à la liberté de circulation des personnes ; (ii) la communication des pouvoirs publics en période de crise ; (iii) l'état de fragilité des provinces congolaises ainsi que (iv) une prospective des politiques conjoncturelles face à l'incertitude, avec un focus sur les aspects monétaires. Aux papiers de recherche ad hoc s'ajoute une analyse séquencée du cancer de la croissance mondiale du fait de la Covid-19, à partir de l'expérience congolaise aux premières heures de la pandémie, laquelle analyse rassemble cinq notes de recherche.

Ainsi, Jimmy Kamunga Ngalula examine la problématique du droit à la liberté de circulation des personnes à l'épreuve des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 en RDC. Il note qu'à l'exemple d'autres États, le Congo a pris des mesures inédites et exceptionnelles pour lutter contre le déferlement du virus et préserver les vies humaines. Ces mesures ont restreint plusieurs droits humains et libertés fondamentales, en plus de révéler un conflit entre le droit à la protection de la santé et le droit à la liberté de circulation, tous deux fondamentaux et essentiels à l'épanouissement de la personne. Cependant, prises conformément à la Constitution et dans le but de protéger la santé publique et la vie de la population, les mesures restreignant la liberté de circulation s'avèrent disproportionnées aux risques sanitaires. Elles ont donné lieu à des conséquences alarmantes pour une population pauvre dépourvue des moyens de survie quotidienne et d'une couverture sociale, et ignorent le principe d'indivisibilité des droits humains.

Bobo B. Kabungu, s'intéresse, pour sa part, à la communication en contexte de crise. Il propose une grille d'évaluation de la stratégie de communication des pouvoirs publics congolais durant la première vague de la maladie à coronavirus. L'indice qui en résulte révèle que l'organisation de la sensibilisation du public n'a pas été à la hauteur ni à la complexité du défi. L'analyse suggère, par conséquent, de renforcer la cohérence de l'action gouvernementale et d'envisager notamment une sensibilisation communautaire par le bas couplée à une publicisation des personnalités influentes.

Grégoire Ngalamulume parle de la fragilité du Kasai Central (politique, sécuritaire, économique, sociétale et environnementale) suivant le cadre analytique suggéré par l'OCDE. Sa capacité d'adaptation, de gestion, d'absorption et d'atténuation des risques auxquels elle fait face au quotidien reste déficitaire. Dans ce contexte, la pandémie de Covid-19 lui impose de nouveaux risques relatifs aux mesures de confinement et restrictions mises en place en vue de la lutte contre la propagation de l'épidémie, même si la province compte parmi les moins affectées par la maladie à Covid-19 sur son territoire. Aussi, l'auteur propose-t-il des mesures pouvant contribuer à bâtir sa capacité de résilience.

De leur côté, Alain Malata Kafunda et Christian Pinshi soumettent une analyse et une prospective de la réponse de la politique monétaire

en RDC face à l'incertitude de la Covid-19. Ils partent du constat selon lequel le choc de la Covid-19 a rendu l'incertitude économique très aigüe, avec un impact sur la conduite de la politique monétaire. En effet, l'incertitude de la Covid-19 frappe la demande agrégée et l'économie. En sus, elle sape l'action de la politique monétaire pour estomper cette baisse de la demande agrégée et juguler l'inflation à la suite de l'effet pass-through. Toutefois, le choc de la politique monétaire via une régulation appropriée de la base monétaire paraît confortable pour atténuer cette crise. D'où l'intérêt du policy mix et un développement prudent des dispositifs non conventionnels de la politique monétaire pour espérer une reprise et assurer la confiance.

Pour finir, le Comité éditorial a trouvé opportun de faire figurer ici deux notes de recherche du Département de la Recherche en Économie et Finances qui ont fait l'objet d'échanges lors des conférences départementales en 2020. Rédigées par Bobo B. Kabungu et soumises, à l'époque, au débat via des tribunes et émissions télévisées, elles ont respectivement pour titres : (i) Covid-19 et cancer de la croissance mondiale : Quelle thérapie économique pour une Afrique résiliente ? et (ii) Propagation de la Covid-19 à l'échelle planétaire : Quel impact sur l'économie congolaise ?

Dans les années qui viennent, tous les autres départements ou unités de recherche que compte le CRESH travailleront pour la publication, sous la supervision de la Direction Scientifique, des éditions thématiques en lien avec leurs centres d'intérêt.

Ivon Mingashang

Directeur Général du CRESH

Editeur Responsable de la RECOSH pour le compte du centre

EDITORIAL

The Covid-19 pandemic has stopped time across the planet. Everything remained almost frozen for nearly two years, as if the world had gone into hibernation. Millions of businesses and restaurants, both north and south of the Earth, had closed and as many trips were canceled. In short, trade in goods and services had taken a hit and tourism had collapsed, with all the economic and social consequences. In addition, the distancing measures (compulsory wearing of a mask, greetings from a distance or by the elbow, confinement, etc.) have relaxed social ties, yet already affected by the Western rhythm of life (work – metro – sleep).

This situation has had many consequences for the world economy and all countries, without exception, have felt the blow, in one way or another. Several scientific conferences around the world followed by numerous publications have focused on the study of this pandemic, with particular attention reserved for public health and the economy. If, in the DRC, several men and women of science have taken an interest in it, the June-July-August 2020 edition of *Congo-Afrique* entitled «Special Covid-19» remains one of the references in the literature on the consequences socio-economic, political and cultural aspects of one of the worst epidemics of the century in the DRC and in Africa and whose merit will have been to suggest, very early on, lessons to be learned, on the basis of 25 articles.

This issue of the *Congolese Humanities and Social Sciences Review* aims to rekindle the debate on this multifaceted health crisis, even if it is no longer one of the concerns. Also, the key articles it contains address questions left unanswered until now. This is in particular (i) the right to freedom of movement of persons; (ii) communication by public authorities in times of crisis; (iii) the state of fragility of the Congolese provinces as well as (iv) a forecast of short-term policies in the face of uncertainty, with a focus on monetary aspects. To the ad hoc research papers is added a sequenced analysis of the cancer of global growth due to Covid-19, based on the Congolese experience in the early hours of the pandemic, which analysis brings together five research notes.

Thus, Jimmy Kamunga Ngalula examines the issue of the right to freedom of movement of persons put to the test by measures to combat the Covid-19 pandemic in the DRC. He notes that, following the example of other States, the Congo has taken unprecedented and exceptional measures to fight against the surge of the virus and to preserve human lives. These measures have restricted several human rights and fundamental freedoms, in addition to revealing a conflict between the right to health protection and the right to freedom of movement, both fundamental and essential to the development of the person. However, taken in accordance with the Constitution and with the aim of protecting public health and the life of the population, the measures restricting the freedom of movement prove to be disproportionate to the health risks. They have given rise to alarming consequences for a poor population deprived of the means of daily survival and social security, and ignore the principle of the indivisibility of human rights.

Bobo B. Kabungu, for his part, is interested in communication in the context of crisis. It offers an evaluation grid for the communication strategy of the Congolese public authorities during the first wave of the coronavirus disease. The resulting index reveals that the organization of public outreach has not been up to the task or the complexity of the challenge. The analysis therefore suggests strengthening the coherence of government action and considering in particular grassroots community awareness coupled with publicizing influential figures.

Grégoire Ngalamulume talks about the fragility of Kasai Central (political, security, economic, societal and environmental) according to the analytical framework suggested by the OECD. Its ability to adapt, manage, absorb and mitigate the risks it faces on a daily basis remains lacking. In this context, the Covid-19 pandemic imposes new risks on it relating to the containment measures and restrictions put in place to combat the spread of the epidemic, even if the province is among the least affected by the disease. to Covid-19 on its territory. Also, the author proposes measures that can help build resilience.

For their part, Alain Malata Kafunda and Christian Pinshi submit an analysis and a forecast of the response of monetary policy in the DRC to the uncertainty of Covid-19. They start from the observation that the Covid-19 shock has made economic uncertainty very acute, with an impact on the conduct of monetary policy. Indeed, the uncertainty

effect of Covid-19 is hitting aggregate demand and the economy. In addition, it undermines the action of monetary policy to blur this decline in aggregate demand and curb inflation following the pass-through effect. However, the shock of monetary policy via an appropriate regulation of the monetary base seems comfortable to mitigate this crisis. Hence the interest of the policy mix and a cautious development of unconventional monetary policy devices to hope for a recovery and ensure confidence.

Finally, the Editorial Committee has found it appropriate to include here two research notes of the Department of Research in Economics and Finance which were the subject of exchanges during departmental conferences in 2020. Written by Bobo B. Kabungu and submitted, at the time, to the debate via forums and television broadcasts, they were respectively titled: (i) Covid-19 and the cancer of global growth: What economic therapy for a resilient Africa? and (ii) Spread of Covid-19 on a planetary scale: What impact on the Congolese economy?

In the coming years, all the other departments or research units within CRESH will work for the publication, under the supervision of the Scientific Department, of thematic editions related to their areas of interest.

Ivon Mingashang

Director General of CRESH

Editor Responsible for RECOSH on behalf of the center

IN MEMORIAM

A Madame Charlotte Kabungu N'Simire,
Une mère qui n'aurait plus pu, chaque matin, se mirer
Sans penser à sa fille qui, durant des jours, peinait à respirer,
Secouée par un virus qui, de l'intérieur, la déchirait...

A cette infirmière à la retraite qui reprit le service
Exceptionnellement pour secourir un médecin d'office,
Allant jusqu'à sacrifier ses projets et sa vie au bénéfice
De la spécialiste en santé publique, à jamais sa débitrice.

A ses contemporains chercheurs et enseignants d'universités
Dont l'âge et plusieurs maladies accentuaient les risques de comorbidité
Et qui furent, les uns après les autres, comme par enchantement, précipités
Dans l'au-delà par l'une des pires épidémies qu'ait connu l'Humanité.

Bobo B. Kabungu
Directeur Scientifique du CRESH
Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

IN MEMORIAM

To Madame Charlotte Kabungu N'Simire,
A mother who could no longer have seen herself every morning
Without thinking of her daughter who, for days, struggled to breathe,
Shaken by a virus which, from the inside, tore her apart...

To this retired nurse who returned to the service
Exceptionally to help a doctor on duty,
Going so far as to sacrifice his projects and his life for the benefit
Of the public health specialist, forever his debtor.

To his contemporaries researchers and university teachers
Whose age and several diseases accentuated the risks of comorbidity
And who were, one after the other, as if by magic, precipitated
In the afterlife by one of the worst epidemics known to Humanity.

Bobo B. Kabungu
Scientific Director of CRESH
Publication Director and Editor-in-Chief

Première partie :

ARTICLES PHARES

Attention :

Les articles publiés dans ce numéro ont été rédigés, pour l'essentiel, en 2020, au cœur de la pandémie de Covid-19 et soumis durant la même période. Le confinement de la commune de la Gombe, la fermeture des bureaux et les restrictions de la circulation des personnes durant la première vague de la maladie à coronavirus ont retardé la procédure d'évaluation des projets. Par la suite, grâce au dynamisme du Département de Recherche en Economie et Finances du Centre de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (CRESH), les travaux de relecture ont pu reprendre en 2021, avec l'idée de publier une édition thématique. Les pages qui suivent en sont le résultat. La lecture de chacun des textes devra tenir compte de cette dimension temporelle et des contraintes évoquées plus haut.

Warning :

The articles published in this issue were written, for the most part, in 2020, at the heart of the Covid-19 pandemic and submitted during the same period. The confinement of the commune of Gombe, the closure of offices and restrictions on the movement of people during the first wave of the coronavirus disease delayed the project evaluation procedure. Subsequently, thanks to the dynamism of the Department of Research in Economics and Finance of the Center for Research in Human and Social Sciences (CRESH), the proofreading work was able to resume in 2021, with the idea of publishing a thematic edition. The following pages are the result. The reading of each of the texts must take into account this temporal dimension and the constraints mentioned above.

La communication des pouvoirs publics congolais en contexte pandémique : quelle évaluation au cœur de la crise de la Covid-19

Communication from the congolese public authorities in a pandemic context : what evaluation at the heart of the Covid-19 crisis ?

Bobo B. Kabungu¹

Résumé. Dans un contexte de crise, la communication permet de rassurer. S'agissant particulièrement de la pandémie liée à la Covid-19, tous les pays du monde se sont engagés dans des campagnes de sensibilisation de leurs populations respectives avec peu ou prou de succès. Dans ce papier, une grille d'évaluation de la stratégie de communication des pouvoirs publics congolais durant la première vague de la maladie à coronavirus est proposée. L'indice ad hoc qui est construit révèle que l'organisation de la sensibilisation du public n'a pas été à la hauteur ni à la complexité du défi. D'où la nécessité de renforcer la cohérence de l'action gouvernementale et d'envisager une sensibilisation communautaire par le bas couplée à une publicisation des personnalités influentes.

Mots-clés : sensibilisation, coronavirus, communication de crise, République Démocratique du Congo, radar de la communication efficace.

Abstract. In a context of crisis, communication provides reassurance. With particular regard to the pandemic linked to Covid-19, all the countries of the world have embarked on awareness campaigns for their respective populations with little or no success. In this paper, an evaluation grid for the communication strategy of the Congolese public authorities during the first wave of the coronavirus disease is proposed. The ad hoc index that is constructed reveals that the organization of public awareness

1 Economiste, enseignant-chercheur et Chargé de Recherche au Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH) en RDC, l'auteur est *postdoctorant* en développement international à l'Institut Universitaire de Développement International (IUDI), en collaboration avec l'Université de Maroua au Cameroun. En dehors des études de développement et sa spécialisation en évaluation des politiques publiques, il s'intéresse à l'analyse des chocs exogènes et aux relations économiques internationales. Email : bobokabungu@gmail.com.

has neither met the height nor the complexity of the challenge. Hence the need to strengthen the coherence of government action and to consider community outreach from below added to publicity of influential figures.

Keywords : awareness, coronavirus, crisis communication, Democratic Republic of Congo, effective communication radar.

Introduction

Après près de 18 ans de croissance positive, la République Démocratique du Congo a enregistré une récession en 2020 du fait, notamment, de l'impact de la crise sanitaire actuelle sur son économie. En effet, les dernières estimations de croissance tablent sur une chute de la production intérieure de 2,4 % (négatif) en 2020, contre 4,4 % une année plus tôt. Rien que cette statistique indique, à elle seule, que la situation que traverse le pays est bien pire que celles de 2009 (à l'époque de la dernière crise financière internationale née des *subprimes*) et de 2016 (du fait de la chute drastique des cours des matières premières) avec, respectivement, des taux de croissance économique de 2,8 et 2,4 %. Comme toute analyse peut le révéler, les effets de la propagation de la Covid-19 sur l'économie de la RDC sont de deux ordres selon que l'origine du choc est externe ou interne. De l'extérieur, l'impact transitera par la baisse de la demande des produits d'exportation du pays dans un contexte d'atrophie du commerce international paralysé par les mesures de précaution de santé ayant imposé la fermeture de plusieurs usines suivie de celle des frontières. Au niveau interne, tout part de l'hibernation économique résultant de la limitation de la circulation des personnes et des biens qui entraîne une baisse de l'activité.

Dès lors, l'économie ne pouvant se développer que sur un substrat de confiance, le Gouvernement de la RDC, comme ceux de tous les autres pays du monde, fournit un effort pour communiquer principalement sur les actions prises et les mesures à venir de façon à rassurer les consommateurs, les producteurs et les investisseurs. Durant la première vague de la pandémie, deux orientations majeures avaient guidé l'action de l'Exécutif national : sauver des vies et soutenir l'activité économique. C'est dans cette optique que le Gouvernement avait levé un certain nombre d'options visant à atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'économie du pays dont le rythme de croissance s'était déjà affaibli, avec une hausse inférieure à 5,0 % du PIB réel en 2019, comparativement à la moyenne de 6,4 % observée entre 2010 et 2017. Les mesures exceptionnelles ainsi arrêtées en avril 2020 te-

naient compte de la vulnérabilité de l'économie congolaise au regard de la forte dépendance de l'extérieure et visaient principalement (i) la relance de l'activité économique via un soutien à l'offre, (ii) l'appui aux ménages grâce à un soutien à la demande, (iii) un ajustement budgétaire, (iv) la préservation de la stabilité du cadre macroéconomique et du bon fonctionnement du secteur financier.

Parallèlement, une restriction de la circulation des personnes et des biens avait été décidée, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire proclamé le 24 mars 2020 sur l'ensemble du territoire national et prolongé à plusieurs reprises. Dans la volée, les frontières nationales furent fermées, la ville de Kinshasa fut mise en confinement, les lieux d'enseignement et de réunion furent fermés, l'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses et restaurants ainsi que l'organisation des deuils dans les salles, les domiciles ou sur la voie publique furent interdites et les cultes religieux suspendus. L'Ordonnance n°20/014 du 24 mars 2020 portant proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 avait précisé que tous les services de la santé publique étaient requis pour assurer la vulgarisation et veiller à l'efficacité des mesures à appliquer et prévoyait une mise en quarantaine de quatorze jours maximum des personnes présentant les symptômes de Covid-19 et susceptibles d'être affectées par le coronavirus.

Dans un entretien accordé à la Banque mondiale, le Professeur Muyembe, Coordonnateur des ripostes contre Ebola et Covid-19 en RDC déclarait, en mai 2020, que « la communication de proximité et les campagnes de sensibilisation sont essentielles pour gagner la bataille » (Banque mondiale, 2020). A ce propos, le Plan national de préparation et de riposte à une éventuelle épidémie de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) en RDC élaboré par le Ministère de la Santé a prévu un axe relatif à la communication sur les risques et l'engagement communautaire, avec comme objectif d'informer et de renforcer les capacités des communautés, d'améliorer leurs connaissances sur la maladie à coronavirus, d'adapter les intervention à la perception et aux feedbacks des communautés afin de favoriser leur engagement et l'appropriation de la riposte.

Pour y parvenir, le Comité National de Coordination de Préparation et de Riposte à l'Epidémie de la Maladie à Coronavirus 2019 a tablé principalement sur (i) l'organisation d'un plaidoyer, (ii) une mobilisation sociale de grande ampleur couplée à une communication inter-

personnelle et de masse, (iii) une communication sur les risques et un engagement communautaire. Concrètement, trois groupes d'actions ont été retenus : (i) la production et, si nécessaire, la distribution des supports éducatifs, (ii) la formation des journalistes et animateurs des médias et (iii) le renforcement des capacités des points focaux provinciaux de la Communication des divisions provinciales de la santé.

Cependant, plusieurs mois après le lancement de la campagne de communication sur l'épidémie, la population semble négliger les risques auxquels elle s'expose en ne respectant pas les gestes barrières prônés par les pouvoirs publics et les ONGs. Pire est que même ceux qui s'y appliquaient se sont lassés face à l'enlisement de la situation et à la propagation des rumeurs contredisant les messages officiels. Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) relevait, en juillet 2020, que ces rumeurs affaiblissaient la lutte contre la pandémie. Selon lui, « une grande partie des 13 millions d'habitants de la capitale Kinshasa ignorent les mesures de prévention qui s'imposent » et croient, par exemple, qu'en « buvant de l'alcool produit localement, ils se seront jamais atteints » ou qu'une plante appelée « Kongo Bololo » dont les feuilles sont amères serait un remède contre la Covid-19. (CICR, 2020, 1-2). D'autres réfutent même l'existence de la maladie en affirmant n'avoir jamais vu un seul cas dans leur entourage immédiat. Ils se disent qu'elle se limite en occident et n'affectent que les « riches »² qui vivent « loin des microbes ».

A Lubumbashi, la deuxième grande ville du pays, Kasonde (2020) faisait observer, en avril 2020, que les mesures sanitaires tardaient à être respectées pour trois raisons principales : (i) l'inexistence de cas avéré de Covid-19 à l'époque, (ii) la difficulté de respecter la distanciation sociale pour les ménages vivant déjà dans la promiscuité, (iii) la difficulté de rester confiné durant plusieurs jours alors que l'on ne dispose d'aucune provision alimentaire, faute de ressources suffisantes³. De fil en aiguille, la crise de communication sur la Covid-19 en RDC a conduit à un déni de la crise, comme l'a mentionné Polepole et Mudinga (2020).

Cette dichotomie entre l'investissement en termes d'actions et de res-

2 Entendons ceux qui ont les moyens d'aller à l'étranger en avion.

3 La population vit, globalement, au jour le jour. Elle est contrainte de sortir de chez elle et travailler pour pouvoir acheter de quoi se nourrir. A défaut, c'est la famine assurée et la mort garantie.

sources⁴ et le rejet par la population des mesures prises par le Gouvernement exige, pour le moins, une évaluation de la stratégie de communication appliquée par les pouvoirs publics congolais à l'épreuve de la crise sanitaire de la Covid-19.

L'objet de ce papier est de proposer une grille d'évaluation de la stratégie de communication des pouvoirs publics congolais durant la première vague de la maladie à coronavirus, en partant de l'hypothèse qu'elle n'a pas été à la hauteur ni à la complexité du défi. Autrement dit, le déficit organisationnel de la campagne sur le coronavirus en RDC n'a pas permis une sensibilisation efficace de la population qui, du reste, n'avait pas confiance dans le leadership institué.

Dès lors, l'intérêt de cette étude consiste à apprécier la qualité de cette stratégie et à suggérer des pistes en vue de son amélioration. Mais avant d'y arriver, il importe de comprendre les principes de base de la communication de crise en général et de celle appropriée dans un contexte pandémique. Bien que chaque crise ait des origines différentes et se déroule différemment, des principes clés s'appliquent à la communication avec le public.

1. La communication de crise dans la littérature

Les situations de crise finissent par s'enliser lorsqu'elles se font suivre de panique, de spéculation et d'anticipations diverses. Dans ce cas, le premier objectif des communications de crise avant ou pendant une panique consiste à transmettre ou à rétablir la confiance. Selon la Direction Générale Centre de Crise (2007), cette crédibilité dépend de l'empathie des autorités (45,0 %), de leur honnêteté et leur transparence (20,0 %), de la logique de leur intervention (20,0 %) et de l'expertise de l'équipe constituée (15,0 %). Une communication de crise qui voudrait rétablir, préserver ou renforcer la confiance devra se décliner en quatre points : (i) avertir la population ou la prévenir d'un danger ; (ii) informer les victimes et leurs familles en cas de survenance ; (iii) informer la population concernée des mesures de protection à prendre afin de limiter les dangers dus à un éventuel comportement à risque et (iv) informer la population concernée des mesures prises par

4 Sur un budget de près de 200,0 millions de dollars américains concernant huit axes stratégiques d'intervention (coordination, surveillance épidémiologique, laboratoire, prise en charge médicale, communication, prévention et biosécurité, prise en charge psychosociale et logistique) du Plan National de Prévention et de Riposte, plus de 15,0 millions avaient été alignés pour la communication sur les risques et l'engagement communautaire.

les autorités pour les rassurer et les apaiser, tout en ayant, au préalable, distingué les groupes-cibles.

Pour y arriver, le FMI (2020) met en exergue les impératifs ci-après : (i) présenter des objectifs clairs en abordant les causes profondes du problème ; (ii) veiller au contenu et à la qualité de la communication ; (iii) communiquer à l'unisson ; (iv) se préparer à l'éventualité des attaques médiatiques ; (v) coordonner la campagne de communication et (vi) concilier le besoin de recul pour s'outiller de manière à mieux intervenir et la nécessité de réagir en urgence.

De son côté, Emarketing.fr (2017) fait observer que la communication est au cœur du processus de gestion de la crise. Et pour être efficace, elle exige le respect de deux règles essentielles : (i) communiquer avec un but précis et mesurable si possible ; (ii) garantir la pertinence de la communication en l'adaptant à la problématique. Quant à lui, Bloch (2013) affirme que l'efficacité de la communication en situation de crise repose fortement sur la rapidité de l'intervention et une chaîne de décision claire.

S'agissant particulièrement des crises sanitaires, il est à noter, grâce à Jamal Eddine, Lahcen et El Adib (2020, p. 1) qu'elles sont « des événements touchant réellement ou potentiellement un grand nombre de personnes, affectant la santé, et pouvant éventuellement augmenter le facteur significatif de mortalité ou de surmortalité ». La pandémie de Covid-19 en est l'illustration la plus récente d'envergure mondiale. Ces trois auteurs mettent en relief dix règles de la communication en période de crise sanitaire : (i) la compréhension de la nature de la crise sanitaire et l'évaluation contextualisée du risque ; (ii) l'évaluation et le suivi du processus ; (iii) la préservation ou le rétablissement de la confiance ; (iv) le réalisme et l'empathie ; (v) la synchronisation et la mise en phase des activités ; (vi) la cohérence du discours et l'harmonie dans les interventions ; (vii) le recadrage⁵ en cas de nécessité ; (viii) l'engagement avéré à trouver des solutions aux problèmes ; (ix) la sérénité et l'optimisme en focalisant son attention sur les cas de succès que sur des ratés ainsi que (x) l'anticipation stratégique.

Il est vivement recommandé de commencer par évaluer les moyens de lutte disponibles via un audit des ressources sanitaires. En outre, la gestion de la crise exigera une communication institutionnelle adaptée

5 C'est la modification d'un modèle de représentation de la réalité par un éclairage sur le sens ou le contexte ou le processus et permettre une vision plus neutre ou même positive Jamal Eddine, Lahcen et El Adib (2020, p. 29).

aux particularités socioculturelles de la société. A titre d'exemple, un pays où le niveau d'éducation et le degré de discipline de la population sont élevés comme au Japon ou en Allemagne, les outils et l'effort de communication ne seront pas les mêmes que dans les pays les moins avancés, à l'instar de la RDC, où le niveau d'instruction est faible et où les croyances populaires sont souvent dénuées de fondement scientifique.

L'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) répertorie sept stratégies de communication dans le contexte de la pandémie de Covid-19, selon la qualité de l'information. Il s'agit de la diffusion d'une information (i) facile à comprendre et suscitant la confiance ; (ii) sensible aux conséquences psychosociales de la pandémie ; (iii) bien dosée sur les risques pour limiter la prolifération de la peur ; (iv) qui agit sur les normes sociales en valorisant les comportements souhaités tout en démontrant leurs bénéfices pour la santé communautaire et individuelle ainsi qu'en formulant des messages qui ne portent pas préjudice à des groupes vulnérables ; (v) qui améliore les capacités d'agir ; (vi) favorisant la résilience communautaire et (vii) adaptée aux efforts collectifs prolongés (INSPQ, 2020).

Sur le plan empirique, Tony Blair Institute for Global Change (2020) souligne que (i) le manque de confiance des libériens en leur Gouvernement, en 2014, était à l'origine de l'échec de la campagne médiatique sur Ebola ; (ii) Taïwan n'était pas préparé, en 2003, à recueillir des données suffisantes ni à redistribuer les ressources au cours de l'épidémie de SRAS ; (iii) lors de la crise financière de 2008 aux Etats-Unis, les marchés de capitaux américains étaient gelés, et les consommateurs et les investisseurs ont commencé à ne plus avoir confiance dans le système financier. Dans ces trois cas, la communication a été la voie pour, respectivement, (i) instaurer la confiance en recrutant des volontaires dans les villages pour propager les informations et répondre aux questions des citoyens ; (ii) partager les informations en mettant en place un centre de contrôle sanitaire national afin d'agir comme point de commande opérationnel pour les communications et (iii) agir de façon décisive, le Gouvernement ayant réagi rapidement avec une initiative majeure, en montrant à la population son engagement à aider les propriétaires et la population active.

2. Terrain et démarche méthodologique

2.1. Terrain de l'étude

La présente analyse s'est focalisée sur la République Démocratique du Congo en général et sa capitale, Kinshasa, en particulier, en tant que centre de décisions et épïcêtre de la maladie à coronavirus dans le pays. L'observation s'est faite essentiellement à Kinshasa où s'est concentré (à 70 %) l'échantillon retenu pour l'enquête. A ce terrain s'ajoutent ceux de l'Equateur (15,0 %) et du Nord-Kivu (15,0 %), provinces choisies pour leur expérience en matière de gestion des crises épidémiques (Ebola et Choléra notamment). Le point sur la collecte des données apporte plus d'informations sur la taille de l'échantillon.

2.2. Grille d'analyse

La démarche méthodologique a reposé sur une grille d'analyse en deux temps : primo, la construction d'un indice d'appréciation de la communication couplée à la présentation graphique des résultats et, secundo, la collecte des données sur la base d'une observation non participative, d'une revue documentaire et d'un entretien semi-directif avec une partie de la population choisie sur une base probabiliste.

2.2.1. Construction d'un indice d'appréciation de la communication

Afin de permettre d'apprécier globalement la communication des pouvoirs publics en période de crise, il a paru utile de suggérer un indice. Celui qui est présenté ci-dessous intègre 5 critères (clarté des objectifs, qualité et pertinence du contenu, coordination des actions, anticipation des attaques médiatiques ainsi que recul méthodique et capacité de réaction rapide) inspirés du FMI (2020), de Emarketing.fr (2017), de Bloch (2013) et de Jamal Eddine, Lahcen et El Adib (2020).

Des notes identiques sont attribuées à tous les critères au départ. Une pondération offre l'avantage de spécifier l'importance de chacun d'eux et permet de procéder à un classement. En partant des travaux de la Direction Générale Centre de Crise (2007), après une adaptation sur la base d'un entretien avec cinquante personnes choisies au hasard et jointes au téléphone sur la hiérarchisation des critères de bonne communication, la qualité et la pertinence du contenu ainsi que la coordination des actions ont obtenu une plus grande pondération (3) que la clarté des objectifs (2) et le reste des critères (1). S'il est vrai que ce classement est subjectif, il importe de préciser qu'il tient compte des

avis de plusieurs communicateurs mais aussi des opinions des récepteurs qui ont été contactés à ce sujet et dont il ne conviendrait pas ici d'étaler les justifications au risque d'alourdir la réflexion. L'indice est obtenu en ramenant le score maximum à l'unité (1).

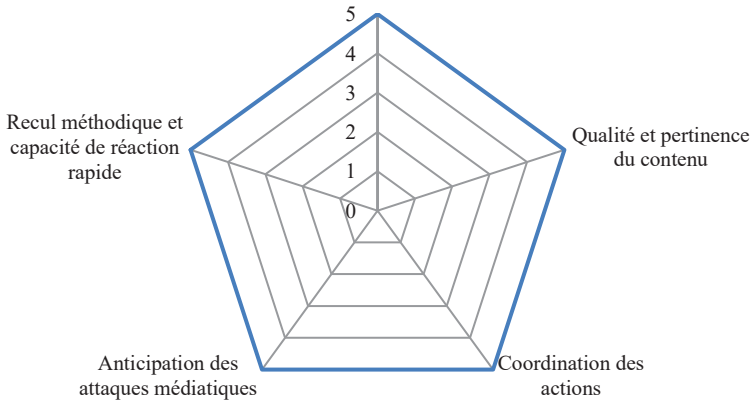
Tableau 1. Indice de communication en temps de crise

	Clarté des objectifs	Qualité et pertinence du contenu	Coordination des actions	Anticipation des attaques médiatiques	Recul méthodique et capacité de réaction rapide	Total	Indice CTC (Communication en temps de crise)
Note	5	5	5	5	5	25	
Poids	2	3	3	1	1	10	
Score max	10	15	15	5	5	250	1

2.2.2. Présentation du graphique en radar

En dehors de cet indice, un graphique en radar offre une meilleure visualisation des efforts à fournir au niveau de chaque critère retenu, étant entendu que les notes de 1, 2, 3, 4 et 5 correspondent respectivement à médiocre, assez bien, bon, très bien, excellent.

Graphique 1. Le radar de la communication efficace



2.2.3. Collecte des données

Il sied de mentionner qu'en dehors de cette grille d'analyse, l'observation ainsi que la consultation de plusieurs documents dont trois phares ont également été nécessaires pour avoir un maximum d'informations sur la gestion de la crise sanitaire en RDC, avec un accent sur la communication des pouvoirs publics. Il s'agit (i) de la Matrice de mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes de la propagation de la Covid-19 (BCC, 2020), laquelle a été finalisée en avril 2020 ; (ii) du Document de référence du Gouvernement présentant une analyse prospective et les orientations de la riposte multisectorielle (Gouvernement de la RDC, 2020) et (iii) du Plan de préparation et de riposte contre l'épidémie au Covid-19 en République Démocratique du Congo (Secrétariat Technique Covid-19, 2020).

Afin d'obtenir les opinions de la population au sujet de l'efficacité de la communication des pouvoirs publics au cœur de la pandémie, il a été fait recours à un entretien semi-directif. Ainsi 500 personnes ont été interrogées⁶⁷ sur (i) la clarté des objectifs de la stratégie de communication, (ii) la qualité et la pertinence du contenu, (iii) la coordination des actions, (iv) l'anticipation des attaques médiatiques ainsi que (v) le recul méthodique et la capacité de réaction rapide des autorités congolaises impliquées dans la gestion de la crise, particulièrement en ce

6 Sur les 500 interrogées, seules 385 ont donné des réponses exploitables, ce qui correspondant à l'exigence minimale de la taille de l'échantillon requise.

7 Le nombre requis d'invitations obtenu était de 482. Un supplément ne ferait que renforcer la crédibilité des résultats.

qui concerne les questions de communication. Le tableau 2 présente les indications obtenues pour ce qui est de la définition de la taille de l'échantillon, suivant le calculateur en ligne de checkmarket.com (CheckMarket, 2022).

Tableau 2. Calcul du nombre de répondants nécessaires

Indicateur	Donnée	Observation
Taille de la population	> 25 millions de personnes	Nombre de personnes constituant le groupe d'observation
Marge d'erreur	5,0 %	Intervalle du risque de se tromper
Niveau de confiance	95,0%	Degré de certitude de la marge d'erreur.
Taille de l'échantillon requise	385	Nombre de répondants nécessaires.
Taux de réponse estimé	80,0 %	Méthode de distribution : papier pour Kinshasa et téléphone pour les provinces
Nombre d'invitations requises	482	Nombre d'individus à inviter à participer pour atteindre la taille d'échantillon nécessaire sur la base du taux de réponse attendu.

3. Résultats

3.1. Acteurs et stratégies de communication adoptées

En République Démocratique du Congo, la propagation du coronavirus à l'échelle internationale et en interne a donné la latitude à plusieurs intervenants dans les domaines économique, social, de la santé (clinique et publique), de la recherche, etc. de communiquer. Les réseaux sociaux avaient été inondés d'informations dès le premier cas diagnostiqué positif. Par la suite, des *tweets* de différents acteurs politiques annonçaient certaines mesures, pendant que le Gouverneur de la Ville de Kinshasa en évoquait d'autres. Il a fallu plusieurs jours (si pas des semaines) pour que des comptes rendus du Conseil des Ministres commencent à éclairer l'opinion nationale et que des dispositions de prise en charge du problème soient prises, avec, à la clé, l'état d'urgence décrétée par la Haute Hiérarchie.

La Radio Okapi (2020) citera, en avril 2020, cinq structures ou instances chargées de la lutte contre la pandémie : la Task Force, le Secrétariat Technique de Riposte, le Comité Multisectoriel, le Ministère de la Santé et le Fonds National pour la Solidarité.

Tableau 3. Instances publiques impliquées dans la riposte contre la Covid-19 en RDC

N°	Structure ou instance	Rôle	Responsable
1	Task Force Présidentielle Stop Covid-19	Informier le Président de la République de l'évolution de la pandémie et de la riposte	Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en charge de la couverture des maladies universelles
2	Secrétariat Technique de Riposte	Mettre en œuvre la riposte sur le plan opérationnel (dépiage, traitement, sensibilisation et désinfection)	Institut National de Recherche Biomédicale
3	Comité Multisectoriel	Réunir toutes les parties prenantes relevant du Gouvernement pour suggérer des voies de sortie	Premier Ministre
4	Comité National de Coordination	Assurer le suivi de l'épidémie	Ministre de la Santé
5	Fonds National de Solidarité contre la Covid-19	Collecter les ressources à affecter à la riposte	Corps ecclésiastique

Il sied de relever que le Secrétariat Technique Covid-19 (2020), dans son Plan de préparation et de riposte contre l'épidémie au Covid-19 en RDC, a rappelé la nécessité de renforcer la communication sur le risque et l'engagement communautaire. Dans ce cadre, la stratégie à mettre en place devrait reposer sur les axes ci-après :

- développement des messages-clés ;
- gestion des rumeurs ;
- production et dissémination des outils de communication ;
- sensibilisation ;
- organisation de plaidoyer ;
- utilisation d'une ligne verte.

De manière spécifique, l'action de communication devrait consister (et aura consisté essentiellement) à :

- élaborer un plan de communication ;
- produire et disséminer les outils de communication (bande-

roles, affiches, autocollant, dépliants, bandes dessinées, t-shirt, képis, gilets, chasubles) ;

- mettre en place les panneaux Covid-19 dans les chefs-lieux de provinces et dans les points chauds de chaque ville ;
- organiser des séances de sensibilisation et de briefing ;
- produire et diffuser des spots, microprogrammes, reportages, articles de presse, émissions (radio télévisées) dans les medias ;
- briefier le personnel provincial, appuyer les zones de santé en matière de communication et organiser le feedback communautaire dans les provinces ;
- organiser le plaidoyer auprès des partenaires ainsi que des leaders communautaires et religieux ;
- appuyer les radios locales à la diffusion des émissions sur la pandémie ;
- appuyer le fonctionnement de la ligne verte (renforcement d'un centre d'appel et d'écoute).

3.2. Evaluation de la communication effective en contexte pandémique

A la lumière de la grille et du radar présentés précédemment, il est désormais possible d'évaluer la communication des pouvoirs publics telle que vécue durant les quatre premiers mois de la pandémie en RDC (mars, avril, mai et juin 2020). En effet, il se dégage de l'observation sur le terrain que les objectifs de la communication des autorités requéraient plus de clarté afin de ne pas verser dans la confusion et l'inefficacité (note 2).

La qualité et la pertinence du « contenu com » n'ont pas, pour leur part, été à la hauteur des standards au regard des contradictions remarquées par moment, notamment en matière de confinement et de « déconfinement » (note 2). L'exemple le plus probant aura été le désaccord entre la Ville et la Police de Kinshasa relayé par les réseaux sociaux. Il en est de même de l'imbroglio qui avait entouré le troisième cas de Covid-19 à Bukavu, avec des voies divergentes entre l'INRB et le Gouvernorat du Sud-Kivu qui ont intéressé Polepole et Mudinga (2020).

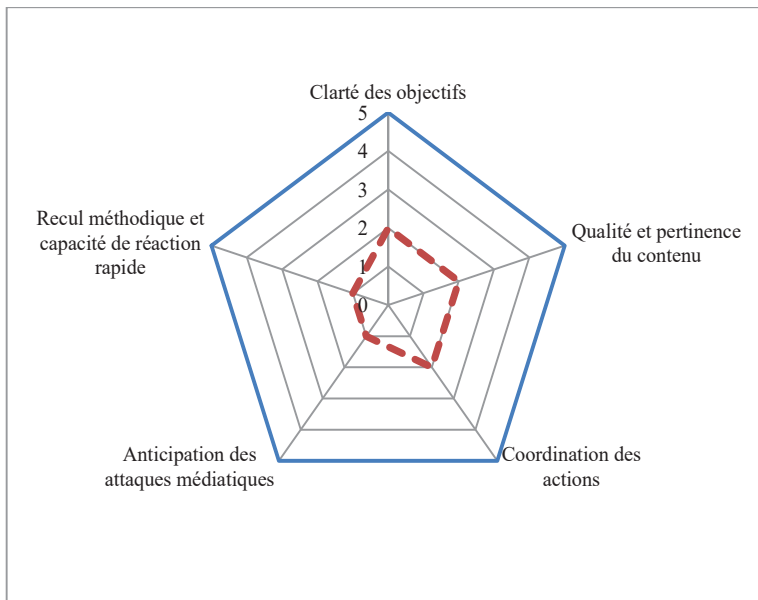
Ces résultats reflètent, par ailleurs, les opinions largement partagées par la population interrogée quoi que ne pouvant faire l'unanimité. Le

dépouillement des réponses obtenues (dont l'analyse socioéconomique pourrait faire l'objet d'une étude séparée⁸) a permis de les conforter.

Au niveau de la coordination, si les premiers jours plusieurs structures ont œuvré individuellement, une tendance à la coordination a été enregistrée après deux mois de tergiversation, même si les résultats tardent à le confirmer (note 2). En revanche, sur les champs de la réaction rapide et méthodique ainsi que de l'anticipation des attaques médiatiques, les efforts fournis ont été moindres au regard du vide observé plusieurs semaines (note 1 pour chaque critère).

L'on constate que pour aucun des critères, la communication publique en RDC n'a pu obtenir une note moyenne (niveau bon) en ce temps de crise. L'indice ad hoc le montre clairement puisqu'il se situe à 0,32, soit largement en dessous de la moyenne. Ce résultat tient notamment de ce que les pondérations des critères les plus « importants » ont tiré vers le bas les notes qui, déjà, n'étaient pas fameuses.

Graphique 2. Le radar de la communication efficace appliqué au contexte congolais



8 Analyse de l'appréciation de la communication, par les enquêtés, suivant leur profil sociologique, leur niveau et leur genre de vie ainsi que leur degré d'implication dans la gestion de la crise.

Tableau 4. RDC et indice de communication en temps de crise

	Clarté des objectifs	Qualité et pertinence du contenu	Coordination des actions	Anticipation des attaques médiatiques	Recul méthodique et capacité de réaction rapide	Total	Indice CTC (Communication en temps de crise)
Note	2	2	2	1	1	8	
Poids	2	3	3	1	1	10	
Résultats RDC	4	6	6	1	1	80	0,32

4. Discussion conclusive et recommandations

Les résultats présentés ci-dessus confirment notre hypothèse selon laquelle l'organisation de la communication mise en place par le Gouvernement n'était pas de nature à susciter la confiance de la population. Ils rejoignent ainsi les travaux de Tony Blair Institute for Global Change (2020), spécialement en ce qui concerne la gestion de la campagne médiatique sur Ebola en 2014 où le manque de confiance était la cause de l'insuccès des activités de communication. Ce papier se rapproche également et conforte les conclusions de Polepole et Mundinga (2020) qui ont souligné que la crise de communication sur la Covid-19 en RDC a poussé la population à ne pas croire en l'existence de la pandémie.

Partant de ce constat et tenant compte du fait que la communication ne devient efficace que lorsqu'elle atteint sa cible et provoque en celle-ci le changement désiré de point de vue et/ou de comportement, l'exercice de communication de proximité devrait être renforcé et maintenu tout au long de la crise. Dans un article publié sur le site *The Conversation*, Birane Faye (2020), partant du cas du Sénégal, souligne qu'il convient de renforcer l'harmonisation de la communication avec tous les partenaires de la lutte (les acteurs publics, la plate-forme des ONG, les différents groupes de presse). Pour lui, la sensibilisation communautaire par le bas comme meilleure forme de communication pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

La communication par le bas, adaptée et contextualisée est essentielle : une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale devrait faire intervenir les acteurs communautaires, notamment par le biais des visites à domicile. Elle produit de meilleurs résultats qu'une communication de masse et focalisée sur la peur, avec des slogans comme « la Covid-19 tue », « restez chez vous ». De tels modes de traitement de l'information sont anxiogènes et suscitent des comportements jugés irrationnels. En effet, c'est une chose d'appeler des populations entières à rester chez elles ; c'en est une autre de les amener à comprendre pourquoi ces mesures extrêmes sont essentielles et s'assurer ainsi qu'elles seront bien respectées.

Les leçons apprises des épidémies précédentes montrent qu'il est nécessaire de communiquer de façon à amener les populations à identifier les risques, à évaluer et comprendre leurs vulnérabilités. C'est ce qui peut les inciter à adopter les bons comportements et à s'appropriier les mesures de lutte.

Une autre méthode de communication consiste en la publicisation du corps des politiques ou des personnalités pour convaincre. Martin-Juchat (2020) l'aborde dans un article où elle montre que pour rassurer les citoyens, il est de plus en plus fait recours à l'affichage des leaders d'opinion, soit en train de se faire vacciner (le vaccin ne présente pas de dangers), soit hospitalisés (le virus peut toucher tout le monde)... Il s'agit, concrètement, d'une ritualisation généralisée des corps de célébrités comme technique de vulgarisation d'un message et de persuasion de masse, du fait de la tendance à l'imitation⁹, l'émotion poussant à l'action (contagiosité imitative).

9 Gabriel Tarde, sociologue français du XIX^{ème} siècle, en parle dans son livre intitulé *Les lois de l'imitation*.

Par ailleurs, il importe de veiller à parler d'une seule voix, en étant on ne peut plus clair et cohérent. A ce sujet, les organismes publics éviteront toute contradiction dans leurs interventions. Toute incohérence risque d'être mise en exergue dans les médias et desservir la campagne de sensibilisation. Il est à noter que si elles ne rencontrent pas une capacité défensive et préventive forte, les attaques des médias peuvent clouer les efforts de communication du Gouvernement dans un contexte de crise pandémique. Tout ceci requiert une bonne préparation et une coordination professionnelle dans le cadre d'une riposte efficace.

Toutes ces pistes ouvrent la voie à des recherches ultérieures. Mais il faudrait avouer qu'il n'est pas aisé, dans un contexte pandémique, de mener des enquêtes de terrain qui nécessitent un contact humain.

Notes bibliographiques

Banque mondiale (2020). *Riposte à la pandémie de Covid-19 : Entretien avec le professeur Muyembe*. Publié le 19 mai 2020. [En ligne] www.banquemondiale.org. Consulté le 01 janvier 2021.

BCC (2020). *Mesures d'urgence pour l'atténuation des effets négatifs de la pandémie du Covid-19 sur l'économie nationale*. Document de travail. Kinshasa

Birane Faye, L. S. (2020). Comment améliorer la communication sociale sur le Covid-19 au Sénégal ?. *The Conversation*. Publié le 21 avril 2020 et disponible en ligne via le lien <https://theconversation.com/comment-ameliorer-la-communication-sociale-sur-le-Covid-19-au-senegal-135654>. Consulté le 02 juillet 2020.

Bloch, E. (2020). *La communication de crise*. Disponible en ligne via le lien <http://pnrs.ensosp.fr/content/download/32582/548393/file/ENSOSP-PNRS-ARTICLE%20LA%20COMMUNICATION%20DE%20CRISE-EMMANUEL%20BLOCH.pdf>. Consulté le 22 décembre 2020.

CICR (2020). *RD Congo : à Kinshasa, les rumeurs affaiblissent la lutte contre le Covid-19*. Publié le 30 juillet 2020 et disponible en ligne via le lien <https://www.google.com/amp/s/www.icrc.org/fr/document/rd-congo-kinshasa-les-rumeurs-affaiblis>

sent-la-lutte-contre-le-Covid-19%3famp. Consulté le 02 janvier 2021.

Direction Général Centre de Crise (2007). *Un guide en communication de crise*. Jaak Raes :Bruxelles.

E-marketing. (2017). *Communiquer en période de crise*. Disponible en ligne sur <https://www.e-marketing.fr/Thematique/academie-1078/fiche-outils-10154/COMMUnIQUER-En-PeRIODE-DE-CRISE-314762.htm>. Consulté le 1^{er} juillet 2020.

Gouvernement de la RDC (2020). *Impact sanitaires et socioéconomiques de la Covid-19 en République Démocratique du Congo. Analyse prospective et orientations de la riposte multisectorielle*. Kinshasa.

CheckMarket (2022). Calculateur de taille d'échantillon. Disponible en ligne sur <https://fr.checkmarket.com/calculateur-taille-echantillon/>. Consulté le 13 juin 2022.

INSPQ (2020). *Covid-19 : Stratégies de communication pour soutenir la promotion et le maintien des comportements désirés dans le contexte de la pandémie*. Mise à jour le 23 novembre 2020. N° de publication 3026. Gouvernement du Québec : Québec.

Kasonde, P. (2020). Lutte contre le Covid-19 : les mesures sanitaires ne sont pas respectées à Lubumbashi. Publié le 20 avril 2020 et disponible en ligne via le lien <https://www.google.com/amp/s/amp.dw.com/fr/lutte-contre-le-Covid-19-les-mesures-sanitaires-ne-sont-pas-respect%25C3%25A9es-%25C3%25A0-lubumbashi/a-53185256>. Consulté le 02 janvier 2020.

Martin-Juchat, F. (2021). Campagne de vaccination : faut-il publiciser le corps des politiques pour convaincre ?. The Conversation. <https://theconversation.com/campagne-de-vaccination-faut-il-publiciser-le-corps-des-politiques-pour-convaincre-152471>? Publié le 05 janvier 2021. Mis à jour le 06 janvier 2021. Consulté le 07 janvier 2021.

Polepole, P. M. et Mudinga, E. (2020). Covid-19 : de la crise de communication au déni de la crise en République Démocratique du Congo. *Angaza Covid-19 Series*. 1-3.

Radio Okapi (2020). *RDC : panorama des cinq structures de lutte contre le coronavirus*. Publié le 27 avril 2020 et disponible en ligne sur <https://www.radiookapi.net/2020/04/27/actualite/societe/rdc-panorama-des-cinq-structures-de-lutte-contre-le-coronavirus>. Consulté le 11 septembre 2020.

Tony Blair Institute for Global Change (2020). Covid-19 : communications de crise. Disponible via le lien <https://institute.global/sites/default/files/inline-files/Crisis%20Communications%20%28French%29.pdf>. Consulté le 21 décembre 2020.

CHARTRE ÉDITORIALE

1. Cadre de publication et domaines couverts

1.1. Cadre de publication

Dans le cadre de la promotion de la recherche et de l'innovation, le Centre de Recherche en Sciences Humaines, CRESH en sigle, de la République Démocratique du Congo (RDC) a décidé de lancer une revue pluridisciplinaire, avec un focus sur l'appréhension des problèmes de l'humain vivant en société et la quête méthodique de solutions adaptées. Il s'agit de la Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH, en sigle).

Enregistrée à la Bibliothèque nationale de la RDC, ce support de publication est une revue scientifique à comité de lecture international qui compte sur la détermination des chercheuses et chercheurs à produire et à diffuser des connaissances orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations congolaise, africaine et mondiale, dans toutes leurs dimensions. Publiée à fréquence semestrielle, la RECOSH est ouverte aux milieux académiques et de recherche du monde entier et reçoit des propositions originales à valeur ajoutée pertinente rédigées en anglais ou en français. Les actes des colloques, les communications des congrès nationaux et internationaux ainsi que les réflexions pointues des experts y sont également publiés, tant qu'ils se rapportent aux sciences humaines et sociales (économie et finance, démographie, histoire, anthropologie et sociologie, sciences politiques et administratives, droit et relations internationales, géopolitique et géostratégie, philosophie, lettres et communication, psychologie et sciences de l'éducation, environnement, santé et développement, gouvernance institutionnelle, etc.). La revue est éditée en version électronique (en ligne) et imprimée par le CRESH.

1.2. Domaines couverts par la revue

Sans être exhaustifs, les domaines ci-après sont couverts par la RECOSH, avec un accent aussi bien sur des questions fondamentales que sur des sujets de recherche appliqués :

- **sciences économiques et de gestion** : macroéconomie et grandes tendances des sociétés ; économie du bien-être et choix des déci-

sions publiques ; mathématiques de la décision et évaluation des politiques publiques ; économétrie et statistique appliquées à la gestion ; économie expérimentale et comportementale ; économie industrielle et dynamique de production ; finance ; entrepreneuriat et développement stratégique ; gestion des ressources humaines ; management privé et administration publique ;

- **démographie et développement durable** : population et développement ; agriculture, agroalimentaire et agrobusiness ; gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; administration rurale ; peuplement et caractéristiques culturelles ;
- **sciences naturelles et biomédicales** : eau, hygiène, santé et assainissement par l'approche intégrée une seule santé " One Health" ; gestion des déchets, de l'énergie et de la quantité et de la qualité des ressources en eaux face au développement urbain et rural ; impact des activités humaines sur les différents écosystèmes et la santé de la population humaine ; dissémination dans l'environnement des contaminants émergents, tels que les produits pharmaceutiques, les polluants organiques persistants et les métaux toxiques ; changement climatique et adaptation des politiques publiques aux objectifs du développement durable ; décontamination des sols ; gestion des espèces menacées ; risques naturels et sociétés ;
- **sciences juridiques** : libertés fondamentales et universelles ; problématiques électorales et droit constitutionnel ; conflits entre Etat, droit humanitaire et droit international public ; droit administratif, de la fonction publique et des marchés publics ; discriminations et droit des collectivités locales ;
- **histoire, sociologie et anthropologie** : histoire sociale et culturelle ; histoire et sociétés urbaines ; histoire de l'art et archéologie ; décolonisation et histoire politique africaine ; histoire comme justification de la politique ; critique des écoles historiques ; interprétation des imaginaires sociaux ; étude des faits sociaux et décryptage des phénomènes sociaux ; construction d'une méthode sociologique ; pensée religieuse, culture et rationalité ; développement et questions autochtones ; vulnérabilités et travail social ;
- **sciences politiques, administratives et relations internationales** : étude des phénomènes politiques ; mouvements politiques

- et questions de philosophie politique ; politique comparée et progrès des civilisations ; théories politiques et politiques publiques ; populismes et influences politiques ; mobilisations collectives et partis politiques ; discours et communication politiques ; étude des organisations sociales ; questions d'administration rurale ; stratégie des organisations ; gestion de l'innovation et transfert des connaissances ;
- **psychologie** : neuroscience comportementale ; psychologie clinique ; psychologie du développement ; psychologie communautaire ; psychologie cognitive et fondamentale appliquée ; psychométrie et méthodes quantitatives ; psychologie sociale. Une interaction particulière est envisagée entre la psychologie et plusieurs disciplines variées allant de la biologie, la physiologie, la logique, la linguistique, les neurosciences, les sciences cognitives en général mais également avec la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la théorie des organisations ou l'économie ;
 - éducation : adaptation et orientation scolaires ; apprentissage ; pédagogie de développement ; éducation spécialisée ; contextes éducatifs ; gestion de l'éducation et de la formation ; philosophie de l'éducation ; analyse des systèmes éducatifs ;
 - **philosophie** : éthique et sociétés ; philosophie de la communication ; philosophie du développement ; philosophie africaine ; philosophie et histoire des sciences ; philosophie politique ; philosophie sociale ; philosophie du droit ; philosophie de l'art ; philosophie de la religion ;
 - **lettres** : analyse du phénomène littéraire ; études de corpus littéraires ; questions intertextuelles et transculturelles, y compris les liens entre la littérature d'une société donnée et les autres littératures ; déterminants sociaux des lettres ; modèles d'analyse littéraire ; politiques des lettres ; théories littéraires ;
 - **communication** : communication des organisations et des entreprises ; journalisme ; communication politique ; communication et santé ; communication environnementale ; communication et développement ; publicité ; éthique de la communication ;
 - **géopolitique et géostratégie** : grâce à une approche pluridisciplinaire (géographie, économie, droit, relations internationales,

sciences politiques...), les thématiques couvrent un ensemble diversifié de domaines en rapport avec les enjeux de rivalités de pouvoir à l'échelle régionale et au niveau global. Cet ensemble appréhende l'espace aussi bien en tant que cadre (géographie politique), enjeu (géopolitique) qu'en tant que théâtre (géostratégie) ;

- **santé publique** : les recherches regroupées sous cette thématique concernent essentiellement l'application des savoirs divers à l'amélioration de la santé des populations. Elles se rapportent aussi bien à la gestion de la santé qu'aux problèmes de santé communautaire.

2. Instances éditoriales

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales comprend trois instances éditoriales, à savoir : le Comité Editorial, le Comité de Rédaction et le Comité Scientifique, tous composés majoritairement de professeurs d'universités congolaises et étrangères et de chercheurs seniors.

Comité Editorial	Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), <i>Editeur responsable</i> Ivon Mingashang, <i>Directeur de publication</i> Bobo B. Kabungu, <i>Directeur exécutif</i>
Comité de Rédaction	Bobo B. Kabungu, <i>Rédacteur en chef</i> John Poté Wembonyama, <i>Rédacteur en chef adjoint</i> Vicky Elongo Lukulunga, <i>Rédacteur</i> John Safari Bigarura, <i>Secrétaire de rédaction</i> Roger Bakemo Ituko, <i>Assistant de rédaction</i> Mboma Luzembo, <i>Infographe</i>

Comité Scientifique	Joseph Kazadi Mpiana Macaire Munzele Adolphe Kilomba Sumaili André Luhasa José Mangalu Agbada José Mwwezolo Bazonzi Justin Okana N'siawi Lebung Ghislain SJ Tshikendwa Matadi André L. Abraham Wufela Yaek'olingo Gustave Beya Siku Moïse Cifende Kaciko Albert Essanga Tonogo Dieudonné Kaluba Dibua John Poté Wembonyama Ivon Mingashang Bobo B. Kabungu Piaget Mpoto Balebo Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela Jean-Pierre Mbwebwa Kalala Jean-Paul Segihobe Bigira Vicky Elongo Lukulunga Alphonse Miema Bongo
----------------------------	--

3. Instructions aux auteurs(eures)

3.1. Types d'articles

La RECOSH accepte essentiellement les articles originaux de recherche et les communications scientifiques à l'occasion des colloques de haut niveau, sous réserve du respect des instructions aux auteurs.

3.2. Taille des articles

Les articles soumis à l'appréciation de la RECOSH ne doivent pas dépasser 10.000 mots (y compris les références et illustrations (tableaux et figures), à l'exception des papiers de recherche où des annexes sta-

tistiques sont nécessaires. Les abréviations sont à éviter tant que faire se peut.

3.3. Présentation et contenu des projets d'articles

En dehors des projets théoriques qui se présentent sous la forme d'un développement discursif reposant sur une bibliographie spécialisée et une méthodologie propre à l'étude envisagée, les articles doivent (i) commencer par une introduction-problématique ; (ii) reprendre une revue de la littérature en lien avec le sujet ; (iii) avoir une section réservée au matériel, au terrain et à la méthodologie ; (iv) présenter les résultats à discuter et (v) déboucher sur une conclusion-perspectives.

La page du titre

La page du titre doit être séparée du corps de texte. Il est censé contenir les éléments d'identification de l'article et son origine.

Il s'agit des informations ci-après :

- le titre de l'article ;
- les nom et prénom, l'affiliation l'adresse mail et le numéro de téléphone de l'auteur en charge de la correspondance ;
- les nom et prénom ainsi que l'affiliation (institution, code postal de la ville et le pays) de chacun des co-auteurs éventuels.

La page du titre doit être soumise dans un fichier séparé du résumé et du corps de texte.

Le résumé et mots-clés

Le résumé doit être bien structuré et suffisamment clair en indiquant brièvement la problématique de l'étude, son objectif, son originalité, la méthode utilisée ainsi qu'un aperçu des résultats. Il est écrit en français et en anglais, sans références bibliographiques ni note *infrapaginale*, et ne doit pas excéder 200 mots. Les abréviations sont à proscrire, dans la mesure du possible.

Les mots clés ont une grande importance, car ils permettent de meilleures références de l'étude dans les différentes bases de données. De préférence, il est recommandé que les mots-clés soient différents de

concepts repris dans le titre, du moins pour la moitié d'entre eux. Le nombre maximum de mots clés est de six. Ils seront placés juste en dessous du résumé.

Le corps du texte

Comme le résumé, le corps du texte (de l'article) doit être saisi en format Word en police 12, Times New Roman, justifié en double interligne et paginé à partir de la première page. Il comporte une introduction (problématique et revue de la littérature, ensemble ou séparées), un développement (matériel et méthodes, résultats et discussion), ainsi qu'une conclusion. Il doit rester anonyme (pas de noms des auteurs) pour éviter tout conflit d'intérêt lors des évaluations. Le style privilégié est impersonnel (éviter le « je » ou le « nous »).

Introduction

L'introduction décrit la problématique et offre un état de l'art de la question abordée (avec des références bibliographiques spécifiques). Elle met l'accent sur l'importance, l'originalité et les objectifs du papier de recherche.

Développement

Le développement de l'article doit être structuré en paragraphes alignés selon différents groupes d'idées. La rédaction de cette partie dépend des disciplines et des approches (terrain ou théorie). Tous ces titres et sous-titres doivent être numérotés.

Voici un exemple :

1. Introduction
2. Revue de la littérature
 - 2.1. *Cadre théorique*
 - 2.2. *Littérature empirique...*

Conclusion

En tant que dernière partie du corps du texte, la conclusion rappelle sommairement les points-clés de l'étude, répond à la question de la re-

cherche, précise les avancées apportées par la réflexion, tout en suggérant une voie d'applicabilité des résultats, et présente des perspectives éventuelles de recherches. Les notes conclusives se voudront succinctes et concises.

Remarques sur les notes infrapaginales et les figures

Les notes *infrapaginales* (ou de bas de page) sont utilisées pour donner des informations supplémentaires. Elles ne doivent pas être abondantes au point de rivaliser avec le texte sur une page. Si ces notes se réfèrent à un auteur, ce dernier doit être obligatoirement référencé dans la bibliographie. Il est à noter qu'elles ne peuvent contenir de figures ou de tableaux.

Les figures (en format Word – s'il s'agit d'un croquis –, JPG, TIFF ou PDF), graphiques et les tableaux doivent être numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte. Ils doivent être de bonne qualité visuelle et modifiables pour ce qui est des tableaux et des graphiques. Pour chaque illustration, un titre sera placé au-dessus et une source en dessous. Si nécessaire, une légende pourrait être ajoutée avant la source pour permettre de mieux comprendre l'illustration. Le nombre de figures, graphiques et tableaux ne peut dépasser huit dans le corps du texte. Les autres, si jugés extrêmement nécessaires, doivent plutôt être classés en annexe (après la bibliographie), à condition d'avoir été annoncés dans le texte.

3.4. Bibliographie

En ce qui concerne les références bibliographiques, une vérification de cohérence est attendue entre les auteurs repris dans le corps et ceux cités dans la liste à la fin de l'article. Ces références ne peuvent être inférieures à une quinzaine et ne devraient excéder une trentaine.

Quant au format du référencement retenu par la RECOSH, le modèle s'inspire de celui de l'APA, 6^{ème} édition, avec de légères adaptations à la langue française. Le tableau ci-après présente globalement les types de sources que l'on peut rencontrer et reprend quelques applications de référencement.

Définition et but de l'APA

APA signifie *American Psychological Association*.

L'APA a défini les normes à suivre lors du formatage du texte en vue de sa publication. Cet ensemble de règles vise à assurer la clarté et la précision de la communication. Le lecteur trouvera alors que les normes augmenteront la facilité de compréhension tout en veillant à la cohérence appliquée à tous les aspects du matériel écrit.

Type de source	Exemple et observation
Pour un article de journal	Belluck, P. (1999, July 6). Racial gap perplexes educators. <i>Raleigh News</i> , pp. A1, A14. N.B. : Dans les références relatives à un article de journal, il importe de préciser une date complète, avec l'année en premier.
Pour un livre ou un rapport	Senge, P. M. (1990). <i>The fifth discipline: The art and practice of the learning organization</i> (3 ^{ème} ed.). New York : Currency-Doubleday. Marks, P., Salvia, J., et Ysseldyke, J. E. (1995). <i>Assessment</i> (6 ^{ème} éd.). Sweetwater, MA : Houghton-Mifflin. Driver Education Association. (12005). <i>Road rules</i> . New York : Doubleday.
Lorsqu'il s'agit d'un chapitre dans un livre	Magiste, E. R. (1994). Further evidence for the optimal age hypothesis in second language learning. Dans J. Lantolf et A. Labarca (Dirs.), <i>Research in second language learning: Focus on the classroom</i> (pp. 51-57). Norwood, NJ : Ablex. Blimling, G. (2003b). The influence of college residence halls on students. Dans J. C. Smart (Dir.), <i>Higher education: Handbook of theory and research</i> (Vol. VI, pp. 248-307). Bronx, New York : Agathon.
Lorsque l'auteur est en même temps l'éditeur	American Automobile Association. (1999). <i>Automobile safety manual</i> . Fairfax, VA : Auteur. [signifie que la publication s'est faite par l'auteur lui-même]
Pour un article dont l'auteur demeure inconnu	Teaching on the web. (1999). <i>Education Today</i> , 33(1), 14-15. Manhattan Institute. (2005). <i>College retention : A growing issue</i> . [En ligne] Disponible via le lien : http://www.manhattaninstitute.org/collreten.htm . Récupéré/consulté le 22 janvier 2006, à 11 : 00, heure de Kinshasa.
Pour un article de journal dont l'auteur n'est pas identifié	Newark cuts school budgets. (5 octobre 2005). <i>Wilmington News Journal</i> , pp. A1, A5.
Lorsqu'on se réfère à un document non daté	Slivey, P. (n.d.). <i>Ancient scripts</i> . Retrieved January 25, 2004, [En ligne] Disponible via le lien : http://www.ed.gov/hist/cite.htm . Récupéré/consulté le 22 janvier 2016, à 14 : 00, heure de Beijing.

S'il est question d'articles publiés dans des revues scientifiques	Marsh, D. A. (2006). Making school reform work: Lessons from successful schools. <i>Thrust for Educational Leadership</i> , 25(3), 10-14. Bentro, L. R. et Long, N. (1995). Cycle of conflict. <i>Educational Leadership</i> , 52(5), 52-56.
Pour des articles publiés dans des magazines	Mertaw, M. C. (mars 1999). Making it work. <i>Parents as Teachers</i> , 11, 14-17. Graham, B. et Forbes, R. (17 avril 2005). Curriculum reform : A necessary evil? <i>Education Week</i> , 42, 29-35.
Lorsqu'il s'agit d'un papier de recherche présenté à l'occasion d'une conférence ou d'un colloque	Wilson, J. D. (avril 1999). <i>Teaching children to want to read</i> . Paper presented at the annual meeting of the National Association for Literacy, Las Vegas, NV.
Pour les textes puisés sur la toile (internet)	Hyde, R. et Park, B. (22 mai 1995). Best of their abilities. <i>Education Week on the Web</i> , 14. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.edweek.org/ew/14.htm . Récupéré/consulté le 22 mars 2020, à 17 : 21, heure de Basankusu. Steege, M. W. (1998, May). School psychology: What a great IDEA! <i>National Association of School Psychologists Communique</i> , 26. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.nasponline.org/publications/cq/cq267posbehsup.aspx . Récupéré/consulté le 05 avril 2022, à 06 : 17, heure de Paris. Williams, P. F. (1991). <i>Position paper on supported inclusive education</i> . [En ligne] Disponible via le lien : http://www.arcnj.org/html/inclusive_ed.html . Récupéré/consulté le 18 février 2015, à 11 : 00, heure de Goma. British Toy and Hobby Association. (2000, July 27). No time for child's play [Press release]. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.btha.co.uk/pr/pr270700.html . Récupéré/consulté le 23 décembre 2022, à 09 : 45, heure de Popokabaka.
Pour des informations tirées d'une base de données	Biswalo, P. (2001). The systems approach as a catalyst for creating an effective learning environment for adults in part-time and distance learning. <i>Convergence</i> , 34(1), 53-66. Récupéré/consulté le 20 mai 2004, de H. W. Wilson Web database. Ensari, N. et Miller, N. (1998). Effect of affective reactions on preferences for crossed categorization discussion partners. <i>Journal of Personality and Social Psychology</i> , 75, 1503-1527. Récupéré/consulté le 21 septembre 2002, de FirstSearch database. Green, P. et Glover, L. (2001). Distributed learning model. <i>Advanced Management Journal</i> , 66(3), 36-43. Récupéré/consulté le 08 août 2012, de ProQuest Direct database.

Pour des dissertations académiques	Anthony, V. L. (1973). Personality correlates of effectiveness among student assistants in residence halls. Unpublished doctoral dissertation, Oklahoma State University, Stillwater. Bell, E. E. (2002). Resident assistant motivations to seek the position: A comparison between generations X and Y. Unpublished master's thesis, Virginia Polytechnic Institute and State University, Blacksburg. Conlogue, J. A. (1993). Resident assistant perceptions of their roles and responsibilities. Dissertation Abstracts International, 54 (09), 3275. (UMI No. 9406339)
------------------------------------	--

Dans la mesure où le papier de recherche a bénéficié de la contribution de plus de deux auteurs et/ou d'un financement pour la réalisation de l'étude présentée, il importera après la conclusion, de réserver quelques lignes, successivement aux remerciements, aux apports des co-auteurs, au respect des normes (s'il s'agit d'une recherche de terrain ou de laboratoire faisant intervenir des êtres vivants), et au conflit d'intérêt, à raison d'un paragraphe par point.

3.5. Procédure de soumission et d'évaluation

L'auteur (principal) du projet d'article l'envoie au Comité de Rédaction, par voie électronique, aux adresses électroniques de la revue, en l'occurrence : recosh.creshrdc@gmail.com et recosh@cresh-rdc.org. Après un premier avis du Comité de Rédaction, y compris la vérification des risques de plagiat dont aucune forme n'est tolérée, le tapuscrit est soumis à une procédure d'évaluation en double aveugle par des experts indépendants, *Ph.D.* et spécialistes des sujets développés.

Après l'évaluation, l'éditeur associé transmet les commentaires des évaluateurs auprès du Rédacteur en chef adjoint. Ce dernier propose la décision de l'acceptation, de la nécessité de la révision ou du rejet du projet de papier de recherche au Rédacteur en chef. Celui-ci décidera en dernier ressort et transmettra l'information à l'auteur (principal). La durée entre la première soumission et la première décision est de six semaines au plus.

Critères d'évaluation

Les articles sont évalués selon la fiche d'évaluation à remettre aux évaluateurs par le Comité de Rédaction. L'évaluation est basée sur plu-

seurs critères, notamment : la pertinence de la recherche, l'originalité de la démarche, la structure de l'article, le style de rédaction, la qualité visuelle des figures et l'importance des références bibliographiques.

FICHE D'EVALUATION DU PROJET D'ARTICLE¹

Référence du projet :

Titre de l'étude :

.....

.....

.....

1. Formulation du titre (clarté, précision et rapprochement avec le contenu).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

Formulation suggérée :

.....

.....

.....

2. Pertinence (et cohérence avec la thématique retenue pour l'édition en cours²) et originalité.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

1 Les notes sont classées de A à D, selon que la qualité du travail est jugée excellente, très bonne, moyenne ou non appréciée.

2 Uniquement pour les numéros thématiques.

3. Appréciation du cadre théorique (appropriée à la thématique, riche et nuancée).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

4. Evaluation de la méthodologie (claire, pertinente et en cohérence avec le cadre théorique).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

5. Qualité de la discussion des résultats.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

6. Qualité de la rédaction (vocabulaire, grammaire, syntaxe, qualité visuelle des figures...).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

7. Equilibre et fil conducteur du plan.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

8. Importance, pertinence et présentation des références bibliographiques

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

9. Evaluation globale (projet accepté tel quel, accepté moyennant de légères modifications, accepté moyennant des modifications de fond, rejeté).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+ -	
D	-	

Remarques :

.....
.....
.....

10. Avis final et autres commentaires (à destination de l’auteur(e)).

.....
.....
.....

Nom de l’évaluateur :

Qualité :

Coordonnées :

Signature :

ENGAGEMENT DES AUTEUR(E)S A PRODUIRE UN TRAVAIL DE QUALITE

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH), publiée par le Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), poursuit l'ambition d'être le fer de lance de l'activité scientifique (au sein du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique) de la RDC et de la sous-région. Pour ce faire, il importe que les articles qui y sont publiés soient crédibles et à l'abri de toute attaque liée à une quelconque propriété intellectuelle. Dès lors, le Centre trouve nécessaire de communiquer aux auteurs(es) les grandes lignes de l'engagement attendu de chacun(e) d'eux(elles).

De l'objet et de la signature de l'Acte d'engagement

La signature de l'Acte d'engagement de l'auteur(e) est l'une des conditions d'acceptation d'un projet d'article à la RECOSH. Largement inspiré de la pratique des revues du Grenier des savoirs³, il présente l'essentiel des valeurs et des politiques éditoriales de la revue au cœur desquelles se trouve le partage du savoir et le débat pluriel centré sur les questions contemporaines transversales, afin de contribuer à l'avènement d'un monde meilleur.

En apposant sa signature au bas de l'Acte d'engagement, chaque auteur(e) affirme en avoir lu attentivement les dispositions et les accepte dans leur intégralité.

Du compendium

L'Acte d'engagement de l'auteur(e) (i) s'appesantit sur les modalités de soumission des projets, (ii) insiste sur l'absence de plagiat et la qualité du référencement bibliographique, (iii) présente la procédure d'évaluation et (iv) aborde la gestion des droits.

De la soumission des projets

1. La soumission d'un projet se fait par l'envoi d'un courriel au Comité de Rédaction de la revue.
2. Les auteur(e)s s'engagent à utiliser, pour leurs textes respectifs,
- 3 <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/manuelgrenier/chapter/engagement-des-auteurs-et-des-autrices/>.

le format proposé par le Comité de rédaction, pour un maximum de célérité dans la mise en forme finale.

3. Les auteur(e)s s'engagent à recourir à une écriture inclusive qui assure une visibilité symbolique égale aux femmes et aux hommes.
4. La publication d'un développement réflexif dans la RECOSH est totalement gratuite et ne peut être conditionnée par un quelconque paiement, y compris au titre de participation aux frais d'impression.

Du référencement bibliographique

1. La soumission d'un projet d'article suppose que l'on en est l'auteur(e). En cas d'un article collectif, la contribution de chaque auteur doit être évaluable. Tout projet reprenant le nom d'un auteur par complaisance ou par fraude sera automatiquement retiré de la RECOSH et le responsable perdra le droit de soumettre un prochain article à la revue durant une période minimale de trois (3) ans.
2. Tout projet d'article ne doit comporter aucun passage plagié d'un autre texte. Pour s'en assurer, chaque article sera soumis à un logiciel anti-plagiat. Dans le cas où ce dernier révélait du plagiat avéré, l'article sera purement et simplement retiré du projet de numéro de la revue.
3. Toutes les contributions à la réflexion, à la méthodologie, à la collecte de données et à la rédaction doivent être explicitement reprises et les personnes contactées à cet effet remerciées en spécifiant le rôle de chacune. Les divers outils, notamment informatiques, doivent également être cités.
4. Les auteurs(e)s s'engagent à vérifier soigneusement la bibliographie de leurs textes de façon que les références soient complètes, qu'aucune référence mentionnée dans le corps du texte ne manque dans la liste ad hoc, ni, encore moins, qu'aucune référence mentionnée dans la liste ne soit absente du corps du texte.
5. Les auteur(e)s s'engagent à mentionner une légende explicative et la source de toutes les illustrations contenues dans un projet et à ne reprendre que celles autorisées ou libres de droits.

De la procédure d'évaluation

1. Tous les projets d'articles réputés recevables en premier ressort (après une vérification du Comité de Rédaction) seront soumis au processus d'évaluation externe par les pairs(es) en double aveugle. Les auteur(e)s acceptent de prendre en compte, dans la version finale du projet, les commentaires issus de l'évaluation et des responsables de la revue.
2. S'il s'agit plutôt d'un texte de type *note de recherche*, il sera évalué de manière interne par le Comité de Rédaction qui pourra, si nécessaire, faire appel à une expertise externe.

De la gestion des droits

1. Les projets retenus seront disponibles en libre accès, sous licence Creative Commons CC BY-SA ; ce qui signifie que les auteur(e)s en gardent les droits et qu'ils peuvent réutiliser le texte dans d'autres contextes, à condition de citer la source originale et d'utiliser la même licence. Pour en savoir plus : <https://creativecommons.org/licenses/>.
2. Le Comité de rédaction est chargé de générer une version PDF de chaque article retenu à remettre à l'auteur(e) concerné(e) et à poster sur le site internet du CRESH. En outre, la RECOSH archivée à la Bibliothèque Nationale.
3. Pour les projets d'articles rédigés en collaboration, l'auteur(e) principal(e) se charge d'obtenir l'adhésion de ses collègues et demeure le(la) responsable vis-à-vis de la revue.

De la procédure d'évaluation

En soumettant un tapuscrit au Comité de Rédaction de la RECOSH, tout(e) auteur(e) est considéré(e) comme ayant adhéré à la vision de cet Acte d'engagement et est réputé(e) l'avoir signé.



ISSN : 2957-6358



9 772957 638001

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162



Publication du Centre de Recherche en Sciences Humaines
Les éditions du CRESH
Courriel : editions@cresh-rdc.org/recosh@cresh-rdc.org